

## D3 - Formulaire d'attribution d'une convention de DSP

Département(s) de publication : 82 , 81 , 33

### Avis d'attribution de délégation de service public

I. II. III. IV. V. VI.

## SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

### I.1) Nom et adresse

Commune de Castelsarrasin, 5, Place de la Liberté BP 80084 , 82103, Castelsarrasin.

Courriel : [emmanuel.colonel@ville-castelsarrasin.fr](mailto:emmanuel.colonel@ville-castelsarrasin.fr).

Adresse générale de l'autorité délégante : <http://www.ville-castelsarrasin.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <http://ville-castelsarrasin.e-marchespublics.com>

### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

### I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

## SECTION II : OBJET

### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

**II.1.1) Intitulé :** Contrat de concession pour la fourniture, la pose, l'exploitation, la maintenance et la dépose de mobiliers urbains sur la Commune de Castelsarrasin.

Numéro de référence : 2019/048.

#### II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 34928400

Descripteur supplémentaire :

#### II.1.3) Type de marché

**Services**

**II.1.4) Description succincte :** Mise à disposition, installation, exploitation, maintenance, entretien, assurance et dépose de mobiliers urbains d'affichage publicitaire et non publicitaire sur le territoire de la Commune de Castelsarrasin

#### II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA :

Méthode utilisée pour calculer la valeur estimée de la concession :

#### II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

#### II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

Valeur hors TVA 1

ou

Offre la plus basse : / Offre la plus élevée : prise en considération (Hors TVA)

### II.2) DESCRIPTION

#### II.2.1) Intitulé : .

Lot n° :

## **II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 34928400

Descripteur supplémentaire :

## **II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRJ28|

Lieu principal d'exécution :

**II.2.4) Description des prestations :** Mise à disposition, installation, exploitation, maintenance, entretien, assurance et dépose de mobiliers urbains d'affichage publicitaire et non publicitaire sur le territoire de la commune de Castelsarrasin

## **II.2.5) Critères d'attribution**

Critères :

1. La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

## **II.2.7) Durée de la concession**

Durée en mois : 108

## **II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

**II.2.14) Informations complémentaires :** Conformément à l'art. L3121-1 du CCP, la collectivité a lancé une consultation en vue de signer un contrat de concession.

L'assemblée délibérante du 21 novembre 2019 a approuvé et autorisé la signature du contrat de concession. Le dit contrat est consultable dans les locaux de la collectivité sur RDV au 05 63 32 78 13 du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 16h30 sauf jours fériés.

## **SECTION III : PROCÉDURE**

### **IV.1) DESCRIPTION**

#### **IV.1.1) Forme de la procédure :**

Procédure d'attribution avec publication préalable d'un avis de concession

#### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

#### **IV.1.11) Principales caractéristiques de la procédure d'attribution :**

L'assemblée délibérante du 21 novembre 2019 a approuvé et autorisé la signature du contrat de concession.

## **SECTION V : ATTRIBUTION DE CONCESSION**

**Lot n° :**

**Intitulé :** Contrat de concession pour la fourniture, la pose, l'exploitation, la maintenance et la dépose de mobiliers urbains sur la Commune de Castelsarrasin

**Une concession/un lot est attribué(e) :** oui

### **V.2) Attribution de concession**

**V.2.1) Date de la décision d'attribution de la concession :** 12 décembre 2019

**V.2.2) Informations sur les offres**

\* Nombre d'offres reçues : 4

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 4

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non

### **V.2.3) Nom et adresse du concessionnaire :**

SAS ATTRIA, Numéro national d'identification : 507 620 847 00016, 29 rue Saint-Joseph 31400 Toulouse tél. : (+33)5-63-26-58-29, Code NUTS : FRJ28, courriel : [cmouchard@attria.fr](mailto:cmouchard@attria.fr),

Le titulaire est une PME : non

### **V.2.4) Informations sur la valeur de la concession et les principales modalités de financement :**

Valeur initiale totale estimée du marché/ du lot/ de la concession : H.T

Valeur totale de la concession/du lot : 1 EUR

Recettes provenant du paiement de redevances et d'amendes par les usagers :

Prix, paiements ou autres avantages financiers accordés par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice :

Tout autre détail pertinent concernant la valeur de la concession :

Le Concessionnaire prend en charge l'ensemble des dépenses d'exploitation afférentes à l'exécution de la concession. Les prestations faisant l'objet du marché seront rémunérées par les recettes publicitaires générées par l'exploitation commerciale des faces affichables. Le titulaire sera exonéré des frais d'occupation du domaine public et de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE).

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

#### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

##### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Toulouse, 68 Rue Raymond IV - BP 7007, 68 Rue Raymond IV - BP 7007, Toulouse Cedex, Courriel : [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr)  
Adresse internet : <http://www.toulouse.tribunal-administratif.fr/> .

##### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**

##### **VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Dans les conditions fixées par le Code de Justice Administrative français (CJA), peuvent être formés devant la juridiction visée les recours suivants :

- un référé précontractuel, jusqu'à la signature du contrat (art. L.551-1 et R.551-1 à R.551-6 CJA),
- un référé contractuel (art. L.551-13 et R.551-7 à R.551-10 CJA) à compter de la signature du contrat et dans un délai de trente-et-un jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat,
- un recours en contestation de validité de la décision et du contrat, conformément à l'arrêt du Conseil d'État du 04 avril 2014 (recours Tarn et Garonne). Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours en pleine juridiction contre la passation de ce contrat devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, y compris en faisant valoir, devant le juge du contrat, l'illégalité des actes " détachables " comme la

présente décision.

- un recours en contestation de la validité du contrat ouvert aux tiers contre l'exécution du contrat public, arrêt du Conseil d'État du 30 juin 2017 n° 398445 Syndicat mixte de promotion de l'activité transmanche (SMPAT).
- Recours indemnitaire (article R.421-1 et suivants du CJA), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale..

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

19 décembre 2019.